Syngenta International SA

Media Office CH-4002 Bâle

Suisse

Tél.: +41 61 323 23 23 Fax: +41 61 323 24 24

www.syngenta.com

Contacts médias:

Paul Barrett

Suisse +41 61 323 2323

Contacts analystes/investisseurs:

Jennifer Gough

Suisse +41 61 323 5059 E.-U. +1 202 737 6521

Lars Oestergaard

Suisse +41 61 323 6793

E.-U. +1 202 737 6520



communiqué aux médias

Bâle, Suisse, le 6 décembre 2013

Syngenta élargit son offre de solutions d'ensemencement pour la canne à sucre au Brésil

Syngenta a annoncé aujourd'hui le lancement de deux nouveaux produits pour la canne à sucre sous sa marque exclusive PLENE®. Plene Evolve® et Plene PB aideront les producteurs à augmenter leur rendement et la qualité de leurs plantations en leur fournissant des jeunes pousses saines avec la garantie de lignées génétiquement pures, vigoureuses et traçables.

Afin de préserver leur productivité, les producteurs de canne à sucre doivent replanter leurs champs tous les cinq ans. Actuellement, la plupart d'entre eux ont recours à de grandes quantités de matériel d'ensemencement sous-optimal. Syngenta propose aujourd'hui à ses clients un produit plus flexible, plus efficace et de qualité nettement supérieure qui permet de mettre en place des pépinières extrêmement performantes pour l'ensemencement des cultures commerciales.

Plene Evolve est un jeune plant pouvant être transplanté mécaniquement, qui accélère le renouvellement de la variété grâce à ses potentiels génétiques d'élite. Il peut être multiplié directement par le client, avec à la clé une meilleure pureté génétique et un haut niveau de productivité.

Plene PB est une semence de canne à sucre prégermée conçue pour améliorer de manière significative le rendement des plantations avec ou sans pépinières établies. Le processus de semis de Plene PB est simple. Il permet d'ensemencer de grandes surfaces et produit des meilleurs plants pour les cultures commerciales. Aux atouts du rendement, de la vigueur et de la qualité, Plene PB ajoute celui d'un taux de multiplication supérieur. Il représente aussi une solution aux écarts de densité des plantations, problème grandissant des champs de canne à sucre où un taux d'irrégularité de 20 pour cent entraîne une perte de productivité de 6 pour cent.

Daniel Bachner, Global Head pour la canne à sucre chez Syngenta, a déclaré: « Le lancement de la plate-forme PLENE a davantage sensibilisé les producteurs de canne à sucre au besoin de passer par des investissements pour améliorer leur productivité. En suivant nos protocoles intégrés, ceux-ci obtiennent déjà un gain de rendement de 10 à 20 pour cent. En plus de représenter une avancée pour les producteurs, ces deux nouveaux lancements nous feront progresser dans la mise en œuvre de l'un des objectifs de *The Good Growth Plan*, qui est d'augmenter la productivité de la canne à sucre de 20 pour cent d'ici à 2020 sans utiliser plus de terres, d'eau ou d'intrants.»

Syngenta figure parmi les entreprises les plus importantes dans le monde et emploie plus de 27 000 personnes dans plus de 90 pays. Leur seul objectif: exprimer le potentiel des plantes. Grâce à notre expertise scientifique de premier plan, notre présence mondiale et notre engagement auprès de nos clients, nous aidons à accroître la productivité des cultures, à protéger l'environnement et à améliorer la santé et la qualité de vie. Pour plus d'informations sur Syngenta, nous vous recommandons de consulter le site www.syngenta.com.

Avertissement concernant les déclarations anticipant sur l'avenir

Ce document contient un certain nombre d'informations anticipant sur l'avenir. Elles sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes, et les résultats réels pourraient en différer substantiellement. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le formulaire soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des Etats-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de remettre à jour ses déclarations à caractère prévisionnel pour qu'elles correspondent à des résultats réels, à des hypothèses modifiées ou à d'autres facteurs. Ce document ne constitue en rien une offre ou une invitation à vendre ou à émettre des d'actions ordinaires de Syngenta AG ou de Syngenta ADS, ni une sollicitation d'offre, d'achat ou de souscription de telles actions; il ne saurait servir de base à un contrat dans ce sens.